

Accéder au courriel sécurisé

Qui vous a été envoyé par votre clinique

Quelles sont les étapes à suivre pour accéder au document envoyé par ma clinique?

1. Consulter votre boîte courriel à l'adresse que vous avez donnée lors de votre enregistrement à la clinique.
2. Ouvrir le courriel ayant pour objet [Un document sécurisé est disponible pour vous en provenance de l'expéditeur Omnimed.](#)
3. Cliquer sur le bouton [Obtenir le document.](#)



4. Entrer le NIP qui vous a été remis par SMS *lors de l'ouverture de la page ou directement par la clinique, puis cliquer sur le bouton [Télécharger le document.](#)

*Si vous n'avez pas de téléphone cellulaire votre NIP est composé des 6 derniers chiffres de votre carte d'assurance-maladie. ABCD XXXX XXXX.

omnimed

Entrer votre NIP



[TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT](#)

[Obtenir un NIP par SMS](#)

Un NIP a été envoyé au (8xx) 8xx-x545. 

5. Je n'ai pas de NIP

Vous devriez avoir reçu un SMS avec un NIP sur votre téléphone cellulaire ou encore votre clinique vous a remis un NIP pour accéder au document.

Cliquez sur le bouton [Obtenir un NIP par SMS](#) sur la page de saisie du NIP pour en récupérer un nouveau. Si un numéro de cellulaire est documenté à votre dossier médical Omnimed, un NIP sera généré aléatoirement et vous sera envoyé par SMS sur votre cellulaire.



Si aucun numéro de cellulaire n'est documenté à votre dossier médical, vous aurez un message d'erreur vous indiquant de joindre votre établissement de soins. Vous pouvez joindre votre équipe de soins au numéro indiqué au bas du courriel qui vous a été envoyé pour de l'assistance.

6. Combien de temps puis-je avoir accès au document?

À des fins de sécurité, vous avez 14 jours une fois le courriel reçu pour télécharger le document. Une fois le document téléchargé sur votre ordinateur, vous pouvez le conserver sans limite de temps.